

## En bref, des informations sur la Communauté de communes de la Ténarèze

### Une visite dans les nouveaux locaux de la SAS Aurian



En bref, des informations sur la Communauté de communes de la Ténarèze

► **Le vendredi 1er octobre 2020**, se tenait la Commission Développement Économique la Communauté de communes de la Ténarèze (CCT), avec le Président Maurice Boison et Marie-Thérèse Broca-Lannaud, vice-présidente en charge de la commission. À l'issue de la réunion dans les locaux de la Communauté de communes, les membres de la Commission se sont rendus aux établissements SAS Aurian, avenue de la Gare, à Condom.

Monsieur Florent Soulhol a repris l'entreprise en 2019, succédant ainsi à Monsieur Philippe Aurian.

L'entreprise est spécialisée dans les liqueurs, apéritifs et produits dérivés à base d'armagnac avec des débouchés essentiellement en épicerie et cavistes. Florent Soulhol envisage de se développer sur les marchés locaux ainsi que l'export.

La société a emménagé dans de nouveaux bâtiments Avenue de la Gare où étaient implantés autrefois les Armagnacs Janneau qui permettront, aux visiteurs, de découvrir des lieux chargés d'histoire.

► Par ailleurs, la séance publique du conseil communautaire de la Communauté de communes de la Ténarèze, s'est tenue **le mardi 6 octobre 2020**,

avec du public, dans le respect des gestes barrières, a, au cours de cette réunion, adopté, la possibilité de délocaliser ses séances pour les six prochains mois à venir.

Autre point à l'ordre du jour : la CCT va signer une convention avec la Fédération française de cyclisme (FFC) afin de créer et faire labéliser des parcours de VTT sur son territoire. Contre une participation annuelle, la Fédération assurera la promotion des circuits et la communication autour de ceux-ci. Des chemins dont le balisage et l'entretien seront assurés par une association locale, l'Entente cycliste de la Ténarèze, qui recevra elle aussi une subvention annuelle pour sa participation.

Autre annonce : l'enfouissement de lignes électriques dans la rue des Artisans, située sur la zone artisanale de Ringues, gérée par la CCT. Le chantier mis en route par Enedis permettra de supprimer les risques d'accrochages des fils aériens par des camions qui se sont multipliés ces dernières semaines.



Encore à l'ordre du jour : La mise à disposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'un local acquis en mars dernier par la CCT, situé sur la place Scipion Duplex.